

Etude réalisée avec le concours du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

*Thème*

ETUDES DE MARCHÉ

*FICHE n°1*

**Sujet :** Industrie du raffinage : Situation en Europe et dans la zone Moyen-Orient/Afrique - Perspectives post 2017

**Année :** [2015]

## ***FICHE n°2***

***Thème :*** Etudes de marché

***Années :*** 2015

***Type  
d'études :*** ARTB

Statut :

**Référence :** Note 2015PR084 pour la Commission Economique (5  
mai 2015)

***Sujet :*** Industrie du raffinage : Situation en  
Europe et dans la zone Moyen-  
Orient/Afrique - Perspectives post 2017

***Sujet :***  
**Industrie du raffinage : Situation en Europe  
et dans la zone Moyen-Orient/Afrique (MENA)  
Perspectives post 2017**

**Résumé**

La fin du régime des quotas européens, à partir de la campagne de commercialisation 2017-2018, signifiera la fin du plafond d'exportation du sucre européen imposé par l'OMC (1,375Mt).

Cette fin des quotas s'accompagnera d'une hausse de la production européenne et d'un rapprochement des prix européens aux prix mondiaux. Face à cela, deux questions se posent :

- Dans l'horizon post-quota, quelle sera la place du raffinage européen ?
- Quelle seront alors les débouchés du sucre européen sur le marché mondial ?

Depuis 2013, la situation du raffinage européen s'est très nettement détériorée. Leur situation ne devrait pas s'améliorer après la fin des quotas en 2017. En effet, la rentabilité du raffinage européen repose sur l'écart entre le prix du sucre roux mondial et le prix du sucre blanc européen ; or, la fin des quotas s'accompagnera :

- d'une part, d'une baisse de l'écart entre le sucre roux mondial et le sucre blanc mondial (baisse de la prime de blanc), par une présence accrue de l'Europe sur le marché mondial,
- et d'autre part par une baisse du différentiel entre le prix mondial du blanc et le prix européen du blanc.

A l'horizon 2017, un marché du sucre européen autour de 400-450€/t est une hypothèse crédible.

Par ailleurs, il est admis que le niveau de marché mondial du sucre roux trouvera un équilibre autour de 18-20cts/lb. Dans ces conditions, la pérennité des raffineries européennes sera délicate, avec des différences régionales néanmoins : si la situation

risque d'être très problématique dans les zones de production de sucre de betterave, elle pourra l'être un peu moins pour les raffineries excentrées, capables de faire jouer une prime géographique.

Avec un marché européen moins attractif et des raffineries dans des situations délicates, il est donc à prévoir une baisse des importations de sucre roux. Le supplément de production européen comblera, dès lors, les moindres importations, et les exportations, ensuite, se développeront pour autant que le prix mondial l'autorise. Une condition indispensable pour que l'Europe développe ses exportations sur la zone MENA est de parvenir à comprimer la prime de blanc mondial.

En effet, avec une prime de blanc maintenue sous les 45-50US\$/t, le volume de sucre blanc européen exporté en zone MENA pourrait doubler (de 0,8-1,3Mt à 2-2,5Mt/an). Sans cet effort de contraction de prime de blanc, la situation risque d'être problématique dans cette zone très concurrentielle, où les parts de marché européennes sont déjà importantes, et à la merci de protections douanières changeantes. Dans tous les cas, le développement de la consommation local sera à suivre, en étendant la zone de recherche à l'Afrique de l'Ouest.